

Un service public, personne ne s'en sert tous les jours, mais il doit être à disposition de la population quand elle en a besoin.

Une loi* qui centralise tout mais qui supprime toutes accessibilités (* loi NOTRe)

Le Grand Chalon s'étend, dans le même temps de nombreuses communes participent maintenant aux financements de grandes structures (piscine, espace des arts, théâtre port nord, multiplex). Nous pourrions y voir là un esprit de mutualisation pour avoir mieux dans un même endroit. Sauf que ceux qui en bénéficient ne sont pas ceux qui le financent ! En effet les moyens d'accessibilité à la ville de Chalon diminuent (moins de bus, voie ferrée abandonnée) de plus ces accessibilités sont payantes (carte de bus des jeunes qui ne permet plus un emploi pendant les vacances scolaires)

Ce manque d'accessibilité et le prix élevé de ces déplacements, poussent les citoyen-ne-s dans leurs voitures et font que Chalon subit sa circulation. Plus de voitures, c'est plus de pollution, c'est une augmentation du risque d'accident, nous sommes loin des considérations environnementales du moment.

La CGT imagine un service public de transport du Grand Chalon financé par une partie de fiscalité des ménages, une taxe transport des entreprises plus élevée afin que tout le monde puisse bénéficier de transport public gratuit.

L'Ecole, pilier de la République ... toujours égalitaire ?

Chaque collectivité a "choisi" l'organisation du temps scolaire, qui souvent supprime un jour de repos aux enfants. Cela occasionne plus de fatigue. Cette réorganisation est aussi imposée aux parents : Quel-le retraité-e n'est pas aujourd'hui confronté-e à la tâche de récupérer les petits enfants à l'Ecole ? Situation contrainte pour venir en aide aux parents qui par la déstructuration du temps de travail ne peuvent plus assumer le rôle qui leur revient.

Faute de pouvoir d'achat, ce n'est pas vers les assistantes maternelles, les crèches ou les garderies que les couples se tournent mais quand ils le peuvent, vers les grands parents. Quand les activités périscolaires sont ce qu'elles devraient être, certains parents font l'effort de payer pour leurs enfants, mais combien ne sont pas l'ouverture à la culture promise!

Etre retraité c'est pouvoir jouir d'un temps libre non contraint bien mérité après une vie de labeur.

Bon nombre de retraité-e-s l'ont compris et c'est bien pour cela qu'ils défilent bien souvent aux côtés des enseignant-e-s pour la défense de l'école et l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires.

La poste - service de proximité ??

La poste est créée en 1946, mais aujourd'hui elle ferme des bureaux tous les jours et elle réduit les horaires d'ouverture pour ceux que l'on maintient. Dans les communes, pour poursuivre ce qui se révèle essentiel, les collectivités ouvrent des agences postales. Ailleurs la poste fait assumer le service aux boulangers ou aux buralistes. Aucune de ces professions ne permet par contre de maintenir le service financier de la poste.

Que faire alors des postier-e-s ? Au mépris de la reconnaissance de leur travail mais aussi de leurs conditions de travail, elle leur demande de devenir examinateur-trice du permis de conduire, visiteur de personnes âgées, régleur de décodeur TNT Bref autant de métiers qui ne sont pas les leurs.

En contrepartie, les arrêts maladie ne sont pas remplacés, les tournées sont de plus en plus longues et nous attendons le courrier.

La CGT est pour rendre leur métier aux postier-e-s et qu'avec le courrier, on retrouve la proximité et le lien social qu'ils véhiculent



**Réduire le nombre de médecins pour réduire les dépenses de santé ?
Ils l'ont pensé, et ils l'ont fait !
On en subit les conséquences aujourd'hui !**

Impôt 2018 : une retenue à la source qui pourrait se tarir !

La retenue à la source ne nous y trompons pas n'est pas la grande réforme fiscale attendue. Si cette réforme peut recueillir des opinions favorables c'est par méconnaissance du projet. Il ne s'agit ni plus ni moins qu'une réforme de l'impôt sur son mode de recouvrement. Si pour beaucoup, c'est la fin des déclarations d'impôts, il n'en est rien. Il faut bien déterminer le taux d'imposition de chacun. A chaque changement de situation professionnelle ou familiale, le taux changera ! Ce sera la source d'une litanie d'échanges entre l'administration fiscale et les contribuables. Aujourd'hui, l'impôt sur le revenu est recouvré directement par l'administration fiscale. Son taux est de 99% dont 70% par prélèvements mensuels.

La retenue fiscale est donc un facteur de risque pour les rentrées budgétaires, ce nouveau mode de recouvrement confié aux entreprises. L'expérience des fraudes à la TVA, les difficultés financières de certaines entreprises nous permettent réellement de dire que c'est hasardeux de se lancer dans une telle aventure. Nous sommes loin d'une véritable réforme du système fiscal plus juste socialement et plus efficace économiquement. Tout laisse à penser qu'à terme la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG sera c'est vrai simplification que nous prônent nos gouvernants. Nous vous invitons à lire la N.V.O. IMPOTS pour mieux comprendre les complexités de ce dispositif.

La CGT poursuivra la bataille engagée contre la mise en œuvre de ce mode de recouvrement et demander une vraie réforme fiscale.

L'accès à l'eau ... Allo, quoi !

« Ce bien public, aussi vital que l'air, ne doit plus être soumis à la libéralisation et aux règles du marché. L'eau n'est pas une marchandise. » C'est ce qu'a inscrit la Slovénie dans sa constitution.

« Aujourd'hui, deux politiques s'affrontent pour la maîtrise de la gestion de l'eau : soit la gestion directe par le service public, soit la gestion par de grands groupes privés.

La CGT pense que gérer directement le bien public, avec un contrôle citoyen et démocratique, relève du bon sens, de l'efficacité !

A Paris, la municipalité a décidé de reprendre en régie directe la gestion de l'eau potable. Résultat : 35 millions d'euros d'économie dès 2011, et une baisse de 8% du prix de l'eau, soit 76 millions d'euros de dépenses en moins pour les usagers en 5 ans. Le tarif de l'eau y est le moins cher de toute l'île de France.

En Saône et Loire la moyenne est de 3,74 euros le mètre cube avec assainissement. Mais ce qui est également à noter ce sont les différences de prix parfois énormes au sein d'un même département (Gergy ou Champforgeuil ne paieront que 3,01 euros alors que Saint-Loup-de-Varennnes ou Varennnes-le-Grand devront régler 4,94 euros par m³.

La CGT revendique la création d'un service public national de l'eau et de l'assainissement.

Aménagement du territoire, ça déraile !

L'arrivée du chemin de fer était synonyme de développement économique pour les communes qui accueillait une gare, parce que cela apportait de l'emploi et facilitait la circulation de voyageurs mais aussi des marchandises.

Chalon sur Saône a une gare, mais que dire des emplois et des services qui lui sont rattachés !! Liquidation du SERNAM (service national de messagerie) ; étouffement du fret ferroviaire ; suppression des postes d'aiguillages ; réduction des équipes de maintenance du réseau ; réduction/suppression de personnel en gare (billetterie, bagages...) ; absorption des établissements de Saône et Loire à Chalon par la région à Dijon

C'est sans doute cette disparition des guichets et la réduction de personnels en gare qui sont le plus visible pour les chalonnais et qui leur posent le plus de problèmes ! Difficulté d'avoir des informations, et pas facile de dialoguer avec des machines pour avoir un billet.

Malheureusement ce n'est pas terminé, la SNCF annonce sur Chalon la suppression de guichets et celle des contrôleurs-ses.

Ce qui est envisagé est une déshumanisation totale des gares et des trains malgré un contexte d'état d'urgence. Encore des missions supplémentaires prévisibles pour la police et l'armée.

En attendant la gare de Chalon n'a plus qu'une seule fonction, celle d'acheminer les salarié-e-s à leur travail dans les villes voisines. En effet ces politiques ont conduit Chalon sur Saône à perdre son statut de gare Grandes Lignes. En conséquence les TGV passent, souvent, à bonne allure sans s'arrêter obligeant les usagers chalonnais à faire un pré acheminement en TER, bus pour prendre un TGV au Creusot, à Dijon, ou Lyon. Pour ceux qui choisiraient l'automobile, toutes les places de parking aujourd'hui sont devenues payantes !

Refusons les lieux multifonctions où plus personne n'est spécialiste de rien !! Exigeons la qualité du service.

Médecine et Hôpital Public sont en danger !!!

Sur l'agglomération Chalonnaise, il y a un manque criant de médecins généralistes. En l'espace de deux décennies, la ville en a perdu plus de vingt. Chaque médecin référent s'est fait sa patientèle et il semblerait que la sécurité sociale leur interdise les dépassements. Récemment cette situation a été mise en lumière, lorsque plus de 1000 patient-e-s se sont retrouvé-e-s sans médecin suite au burn out de celui-ci. Quelle solution reste-t-il à ces malades ??

Se tourner vers des maisons médicales est impossible, soit elles ne sont pas construites soit elles sont sorties de terre mais restent désespérément vides de médecin. La seule solution qui s'offre à eux pour répondre à leurs besoins ... c'est l'hôpital et son service d'urgence !

Comme les médecins, l'hôpital est soumis aux chiffres de la rentabilité! Le taux d'occupation des lits en fonctionnement normal doit être de près de 95 %. Cette volonté de ne pas gaspiller l'argent public pourrait être respectable. Mais cela ne répond pas aux besoins de santé de la population chalonnaise. En effet chacune et chacun aurait pu voir son hôpital public de Chalon passer à la télévision. Engorgé comme les autres, au moment de l'épidémie de grippe !! Comment cette situation peut être autrement, lorsque l'on ne permet pas aux hôpitaux d'avoir des lits ouverts, en attente de malades potentiels.

Pour la CGT, il faut adapter les effectifs médicaux aux besoins de la population et ne pas adapter les besoins médicaux aux impératifs financiers. Pour repeupler le pays en médecins, il faut d'urgence, libérer les formations en médecine, les ouvrir largement au plus grand nombre, casser le numerus clausus et soutenir les implantations rurales.

Des collectivités dont on augmente les tâches et à qui l'on réduit la voilure ...

Dans les villes et les communes, chaque habitant-e constate une dégradation de l'entretien des voiries, une réduction du patrimoine et des investissements en berne. La cause se situe souvent dans la baisse des subventions (il faut bien financer le CICE) mais aussi dans des choix où les privilèges refont surface (quartiers mieux lotis que d'autres !).

La première variable d'ajustement de ces budgets rabougris, reste la masse salariale des collectivités. On supprime des agents pour respecter les enveloppes budgétaires et les promesses de baisse d'impôt.

Avec moins d'agents, on ne peut plus assumer tout ce qu'il y a à réaliser dans une commune ou une grande ville. Il n'y a donc pas d'autres choix que de faire appel à des entreprises extérieures du secteur privé. Ces marchés publics prennent plus de temps à mettre en place qu'un ordre de mission à un fonctionnaire territorial. Les délais d'intervention, la réactivité des travaux s'en trouvent rallongés. Certaines fois, ces retards placent les citoyen-ne-s devant des risques (trous dans les trottoirs, haies mal taillées au bord des routes, interventions dans les écoles ...). La facture est aussi au final plus élevée pour le budget.

La CGT demande le retour à des subventions d'état qui permettent d'assurer toutes les missions répondant aux besoins de la population et l'arrêt de l'externalisation vers le privé de tous les services de la collectivité.

Les retraité-e-s ont tous-tes leur place dans la CGT, s'ils ont leurs revendications propres, ils ont surtout le même lieu de vie que l'ensemble des salarié-e-s du bassin d'emploi.

Il faut revendiquer un lieu de vie à la hauteur de nos besoins. Exclure l'idée de rentabilité à tous les étages de la société ! Nous devons avoir des services qui répondent efficacement aux besoins de la population et pour que cela soit réalisé de façon égalitaire il faut maintenir l'idée de service public composé de fonctionnaire ou de mission de service public confié à des entreprises privées sans but lucratif.

Ce qui paraît utopique n'est pas irréalisable, ce sont des choix politiques de développement économique ! Arrêtons de financer les aides au capital et aux entreprises sur les deniers publics et consacrons-les à la réalisation du mieux vivre des citoyens.

Les services publics sont notre droit commun.

Le service public est l'ensemble des moyens qui permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits fondamentaux, c'est l'expression du droit, de l'égalité devant la loi. Il vise à assurer la liberté de chaque citoyen et leur permettre de pouvoir exercer la défense de leurs besoins vitaux.

Réduire les dépenses publiques c'est par voie de conséquence réduire les capacités de nos services publics.

Chaque citoyen est impacté par ces réductions des dépenses publiques, mais aussi les services publics eux-mêmes et leurs agents.

Fonction publique d'état, territoriale et hospitalière, hôpital, santé, école, petite enfance, aide aux personnes âgées, transports, eau, énergie, chauffage urbain, voirie, restauration collective, justice, inspection du travail, police.... tous les services publics sont impactés par la baisse des dépenses publiques.

Cela se traduit par une dégradation des conditions d'accueil, de travail, du traitement des demandes des usagers. Parce que les fonctionnaires sont consciencieux, les services publics rendus restent de qualité au détriment de la santé des agents comme à l'hôpital par exemple.



Je souhaite prendre contact avec la CGT Chalonnaise

Maison des syndicats : 2 rue du Parc 71100 Chalon

Lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le mercredi de 8 h à 12 h

Tel : 03-85-41-32-21

ul-cgt-chalon71@wanadoo.fr

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE !**

Actifs & retraités
Ensemble



**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**



Les réformes à caractère antisocial

Ça SUFFIT !

Retraité-e-s, mais toujours acteurs de la vie locale !

Le collectif des retraité-e-s CGT du Chalonnais, fort de son expérience militante, de son vécu, et de nombreuses années de militantisme, a pris le temps de la réflexion pour produire une analyse sur la société qui nous entoure aujourd'hui.

Salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi, comme la CGT le dit souvent, sont tous confronté-e-s aux politiques ultra-libérales de régressions sociales issues du capitalisme mondial.

Cette analyse n'a pas la prétention de vouloir couvrir l'ensemble des sujets de société, mais s'appuyant sur quelques thèmes, elle souhaite montrer la cohérence des politiques menées ces dernières années.

Edité dans la période électorale, ce document souhaite aussi réaffirmer ce que revendique la CGT, et permettre ainsi aux salarié-e-s une comparaison avec les promesses qu'ont leur tient.



Des Victoires de notre combat syndical,

qu'il faut protéger, sauvegarder et améliorer par de nouvelles luttes.

La semaine de 40 h était une utopie !

La délocalisation du secteur industriel une réalité.

Tous les secteurs d'activité aujourd'hui sont en crise, qu'ils soient du privé ou du public. De nombreux hôpitaux sont en grève, l'éducation nationale compte ses suppressions de poste, EDF devra combattre un plan de licenciement de 7000 agents, les bureaux de poste ferment dans les quartiers ... De nombreux-ses salarié-e-s des entreprises privées sont aussi en grève ou dans des luttes pour la sauvegarde de leur emploi.

Les combats syndicaux sont aussi inscrits dans l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, et sur ce terrain où les salarié-e-s se sont organisé-e-s autour de la CGT, ils-elles gagnent quelques avancées. Salaires, primes, embauches améliorent la situation de quelques salarié-e-s.

Mais pour faire avancer le droit du travail pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, il faut mener ensemble des combats d'ampleur. C'est pourquoi :

- il faut relancer la lutte pour obtenir l'abrogation de la loi El Khomri
- il faut s'inscrire dans la revendication des 32 heures portée par la CGT
- la CGT propose la journée de mobilisation du 21 mars dans le cadre de la campagne « en route pour l'industrie »

**Un chômage qui
augmente ...
Des centaines de
guichets fermés,
des caisses de
supermarché vides ...
Partageons
le temps de travail**

Egalité Professionnelle :

Droit à la retraite des femmes

Salaires, retraites... les inégalités perdurent !!

De par leur carrière marquée par plus de précarité et des salaires inférieurs à ceux des hommes, les femmes gardent leurs inégalités à la retraite. Il existe un lien de cause à effet entre le montant, le déroulement de la carrière professionnelle et de la pension perçue.

Jusqu'en 1993, cotiser 150 trimestres suffisait pour avoir droit à une pension complète à partir de 60 ans.

La loi « Balladur » de 1993, la réforme des retraites de 2010 ont augmenté le nombre de trimestres de cotisations. L'âge légal a reculé et le nombre de trimestres augmenté. De nombreuses personnes ne partent plus à taux plein.

De telles durées de cotisations ont eu des conséquences plus néfastes pour les femmes que pour les hommes en raison notamment des maternités, car le retour à l'emploi est de plus en plus difficile, le taux de chômage continue d'augmenter, le travail à temps partiel et la précarité se sont fortement développés. Le travail à temps partiel peut être une opportunité pour certain-e-s mais ne l'est pas forcément pour des milliers de femmes car il engendre des salaires de misère (~700 € par mois !!). Les dernières lois Macron et El Khomri détériorent encore la condition féminine au travail.

C'est pourquoi la CGT est engagée dans la journée de grève interprofessionnelle du 8 mars.